

NAINTRÉ *info*

BULLETIN MUNICIPAL
Avril/mai/juin 2023

N° 95



DOSSIER
BUDGET MUNICIPAL 2023
Rénovation énergétique et entretien des voiries

(Photo : Déambulation de la Cie Kervan lors de la 50^e Foire aux boudins)

Intermarché SUPER

ZI Le Cerisier Noir
86530 NAINTRÉ
05 49 90 19 39

leDRIVE
Intermarché



Station Service
24H/24H



les Mousquetaires



La PHARMACIE de NAINTRÉ



notre partenaire santé

05 49 90 27 75

www.pharmacie-champagne-faux-naintre.fr
phienaintre@gmail.com

MÉNIER
Couverture - Zinguerie - Isolation

RGE
QUALIBAT

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - ISOLATION

Inspection et relevé de mesures
des couvertures par drone
www.menier86.fr
contact@menier86.fr

05 49 21 72 95
64 rue de la gare de Nerpuy - 86530 NAINTRÉ

EXPERIENCE
35 ANS
EXPERIENCE

Boutique en ligne
sur www.bustac.com

Plus besoin
de vous déplacer !

Rechargez votre carte sans contact
directement sur la boutique en ligne !



SIMPLE



RAPIDE



SÉCURISÉ



bustac.com

ÉDITO



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Notre ville avec ses habitants, ses associations, ses commerçants, ses artisans, ses industriels, ses entreprises de services multiples reste dynamique et sérieuse à la fois. Dans ce calme apparent, très agréable, notre ville se développe dans la sécurité.

Concernant le recensement de janvier, je tenais à vous remercier pour votre importante participation à ce questionnaire, notamment par Internet (+ de 67%). Nous ne connaissons pas encore les chiffres officiels du recensement, mais nous pouvons déjà affirmer que la population a augmenté. C'est très encourageant.

Il est question d'ouvrir une classe à l'école Langevin Wallon dès la rentrée prochaine, grâce au lotissement communal que nous avons osé en 2010, et aussi au dynamisme de notre population toute entière et de notre attractivité retrouvée.

Cette ambiance très positive et encourageante doit nous inciter à continuer dans cette attitude bienveillante, d'écoute et de rassemblement, d'entretien permanent, de construction utile et d'intérêt général.

Nous serons toujours vigilants sur la sécurité et la qualité de l'alimentation, de l'éducation et des services publics.

N'oublions pas de profiter des beaux jours qui arrivent et prenez soin de vous.

Mes chères concitoyennes, chers concitoyens, vous me savez toujours à votre écoute.

Christian MICHAUD
Maire de Naintré

RETOUR EN IMAGES



Journée nationale des droits des femmes du 16 mars 2023



Défilé lors du banquet des laboureurs du 4 mars 2023



Soirée hommage à Johnny du 25 février 2023

Naintré Info - Mars 2023

Directeur de la publication : Christian Michaud

Réalisation et Conception : Service Communication, Valérie Jaclot

Crédit photo : Photothèque municipale, P. Dupleix, D. Renaud (couverture)

Impression : Mégatop, Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Régie publicitaire : JPV Pub & Com - 05 49 51 37 79

Dépôt légal : Mars 2023

Tirage : 3150 exemplaires

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation

Mairie de Naintré : mairie@naintre.fr / www.naintre.fr

Vous souhaitez diffuser un article :

N'hésitez pas à nous transmettre vos informations, idées par courriel à communication@naintre.fr ou par téléphone au 05 49 90 34 89.

Restez informé en temps réel :

Téléchargez
l'application mobile
Citykomi et flashez le
code ci-dessous



Flashcode du site
internet de la ville :
www.naintre.fr





SÉCURITÉ

POURSUITE DES ENGAGEMENTS

La sécurité routière ainsi que celle des biens et des personnes sont des priorités pour la Municipalité.

Les travaux pour limiter la vitesse en ville, avec l'installation de chaudioux, de doubles chicanes et la mise en place de voies douces sont les premiers exemples d'un engagement important pour assurer la sécurité routière des usagers.

Ce travail va se poursuivre cette année avec de nouveaux chaudioux sur les rues Maryse Bastier et Pablo Picasso, et la réfection de certaines rues (voir page 8 pour connaître le nom des rues concernées).

Le dispositif "Participation citoyenne," lancé cette année, en lien avec la gendarmerie, va se réunir à nouveau le 26 avril. Ces réunions ont pour objectif de conseiller et d'informer les référents pour une meilleure efficacité de ce dispositif.

La gendarmerie a effectué le bilan de son activité en 2022 auprès des élus de Naintré. Celui-ci indique une baisse de 6,75 % de la délinquance générale en 2022 ainsi qu'une baisse significative de près de 11% des atteintes aux biens et de plus de 5% pour les cambriolages.

Il est rappelé qu'il est important de ne pas hésiter à solliciter le dispositif "Tranquillité vacances" pour toute absence de votre domicile, même de courte durée.

SANTÉ POUR MA COMMUNE

RÉUNION D'INFORMATION

La société Axa présentera les avantages de l'offre "Santé pour ma commune" le jeudi 6 avril à 10h30 à la salle des fêtes.

Cette réunion d'information est ouverte à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'offre de complémentaire santé proposée (tarif avantageux et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge).

En savoir plus sur le document inséré dans ce bulletin.

PARTICIPATION

COMMISSIONS MUNICIPALES

venez contribuer aux débats et réflexions...

Arrivée à mi-mandat, la Municipalité ouvre, à nouveau, ses commissions aux naintréen(ne)s qui souhaitent s'investir et participer aux réflexions lors des commissions municipales



Les commissions municipales, composées d'élus et de citoyens volontaires, permettent d'élaborer des projets, de réfléchir et d'échanger sur des sujets proposés. Lieux de propositions et de concertations, ces réunions de travail participent à l'évolution de la politique communale. Elles formulent des avis consultatifs destinés à aider le Conseil municipal dans ses décisions.

A mi-mandat, certains membres des commissions ont choisi de laisser leur place à d'autres concitoyens.

C'est pourquoi, si vous êtes majeur et force de propositions au service de l'intérêt général, vous pouvez participer à l'une des commissions suivantes :

- **Finances**
- **Vie sociale**
- **Petite-enfance, enfance et jeunesse**
- **Vie associative, fêtes et manifestations**
- **Commerce, artisanat et marché**

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer votre demande par mail à mairie@naintre.fr avant le 30 avril 2023. Les places étant limitées, les inscriptions seront admises par ordre d'arrivée.

VÉLOS ÉLECTRIQUES : LA STATION DE NAINTRÉ VA ÊTRE DÉPLACÉE

À Naintré, la station de location en libre-service de vélos électriques Vélib'leu, située avenue Jean-Jaurès devant l'école Joliot-Curie, est fermée depuis début février à la suite de plusieurs actes de vandalisme. Un vélo et la caméra de vidéoprotection de la station ont été volés et d'autres vélos dégradés. Une plainte a été déposée par la collectivité.

Suite à une réunion avec Grand Châtellerault, la station ne rouvrira pas tant qu'on ne l'aura pas déplacée.

Un nouveau lieu plus fréquenté et plus visible a été identifié près du centre Paul-Eluard.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE EST RECONDUITE

Après avoir subventionné 331 vélos électriques en 2022, Grand Châtellerault reconduit l'opération en 2023.

Nouveauté : deux personnes d'un même foyer peuvent bénéficier de l'aide de 200 € par achat. Cela fonctionne pour les vélos et kits reconditionnés, d'occasions ou neufs vendus par un professionnel.

Les demandes sont à faire sur : grand-chatellerault.fr/vivre/demande-aide-velo-electrique

ÉNERGIES

FRANCE RÉNOV' : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS !

Le service public pour mieux rénover son habitat

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers ont été reconduites en 2023. En effet, les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement.

Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures.

Voici la liste des aides financières pour la rénovation énergétique de votre logement :

L'Éco prêt à taux zéro :

ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 €. En savoir plus sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905

Le Coup de pouce économies d'énergies :

il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches à réaliser sur le site spécialisé : www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/

Le prêt express pour travaux :

pour leurs travaux de rénovation de leur logement, les particuliers peuvent souscrire un prêt express urgent sans frais. Pour cela, il suffit de souscrire une demande auprès d'établissements de crédit qui en proposent.

Le chèque énergie :

c'est une aide nominative (100 €) qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz.

MaPrimeRénov' :

elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis

au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : www.maprimerenov.gouv.fr/

MaPrimeRénov' Sérénité :

cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

La TVA à 5,5% :

pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :

les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

L'exonération de la taxe foncière :

certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Vous souhaitez en savoir plus sur toutes les aides, la Maison de l'habitat de Châtelleraut est l'interlocuteur unique qui vous accompagne dans la définition de votre projet et la constitution de votre dossier :

**MAISON DE L'HABITAT
DE GRAND CHÂTELLERAUT**
Uniquement sur rendez-vous
1, square Gambetta - Châtelleraut
renovonsvotrehabitat@grand-chatelleraut.fr
05 49 93 00 05

ÉCONOMIE D'EAU, FAISONS LES BONS CHOIX AVANT DE NE PLUS POUVOIR CHOISIR !

A son niveau, chacun peut faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau. Adopter de bons réflexes, c'est participer à la préservation d'un bien irremplaçable : l'eau.

La période de consommation d'eau la plus forte de l'année se situe entre juin et septembre. Pensons à économiser l'eau particulièrement pendant ces périodes de chaleur.



Un bain consomme entre 150 et 200 litres d'eau... Contre 60 à 80 pour une douche !

En cette période de sécheresse, privilégiez les douches aux bains, à condition de ne pas rester trop longtemps sous la douche et à fermer le robinet lorsque vous vous savonnez !



200 litres d'eau sont nécessaires au nettoyage d'une voiture à l'aide d'un tuyau d'arrosage

En cette période de vigilance sécheresse, reportez le lavage de votre voiture ou limitez votre consommation d'eau en privilégiant les stations de lavage, équipées pour la plupart de récupérateurs qui recyclent l'eau

Source : Le centre d'information sur l'eau

LOISIRS

PÊCHE ET RANDONNÉES AVEC L'ARRIVÉE DU BEAU TEMPS DES IDÉES DE SORTIE EN PLEIN AIR

Naintré ne manque pas d'espaces naturels propices aux promenades en famille : Coulée Verte, plans d'eau, forêt...

Activité pêche

Le plan d'eau de Bracon, situé au bout de la rue Camille Pagé, est accessible aux promeneurs et aux pêcheurs* depuis le 11 mars dernier. A présent c'est l'association Les pêcheurs Châtelleraudais, agréée Pêche et Protection du milieu aquatique, qui gère l'activité pêche. Le 2 février, elle a réalisé un premier alevinage avec 300 kg de gardons et 200 kg de carpes, financés par la fédération de pêche. Un lâcher de truites a également été effectué. (*munis d'une carte de pêche)



1^{er} alevinage à l'étang de Bracon le 2 février 2023

Randonnées

Trois belles randonnées pédestres sont accessibles à Naintré :

- Circuit des Moulins (7,5 km, 1h50)
(ouverture du bac à chaîne le 5 mai 2023)
- Beaudiment (11 km, 3h)
- Circuit de la forêt (13 km, 3h30)

Le plan de ces randonnées est accessible

en mairie ou en ligne rubrique "Tourisme". Retrouvez également la carte interactive de tous les circuits des randonnées du Châtelleraudais sur le site www.naintre.fr.

OFFICE DE TOURISME

Place Sainte-Catherine, 86100
Châtellerault
05 49 21 05 47
contact@tourisme-chatellerault.fr

FUTURODIFF

FENÊTRES PORTES VOILETS PORTAILS STORES



Art&Fenêtres

EXPERTS
STORISTES

22 rue de Nerpuy
NAINTRÉ

05 49 02 60 41

www.futurodiff.com



PORTRAIT

CUISINE THIBAUT

UN ENTREPRENEUR QUI A SU S'ADAPTER ET TRANSMETTRE SON SAVOIR-FAIRE

En 1990, Philippe Thibaut et sa femme, Valérie, ont su saisir l'opportunité d'installer leur entreprise à Naintré, qu'ils ne quitteront plus jusqu'à leur départ à la retraite.

Après l'obtention de son CAP d'ébéniste, Philippe Thibaut reprend l'entreprise, située à Vendevre, de son Maître d'apprentissage, parti à la retraite.

Les meubles se démodant et voyant que la cuisine des particuliers devenait la pièce centrale des foyers, Philippe Thibaut se spécialise progressivement vers le métier de cuisiniste qu'il ne cessera de développer durant toute sa carrière.

En 1990, son entreprise fut l'une des premières à s'installer sur la RD 910.



M. et Mme Gaud (à gauche) et Mme et M. Thibaut

Christophe et Patrice, ses deux ébénistes sont restés à ses côtés depuis leur plus jeune âge, 15 ans pour l'un d'eux.

Aujourd'hui, Philippe Thibaut est fier de voir que son savoir-faire va se poursuivre après son départ qui plus est, avec l'un de ses anciens apprentis : Antoine Gaud.

En janvier, Antoine Gaud a repris l'entreprise et les ébénistes. Ophélie, sa femme, fait aussi partie de l'aventure où elle accueille la

clientèle et assure la comptabilité de la société comme l'était Valérie Thibaut.

Avec son équipe, Antoine propose toujours la conception de cuisine, de salle de bain et également l'agencement d'intérieur.

ANTOINE GAUD ÉBÉNISTERIE

ZI de la Naurais Bachaud

05 49 90 20 20

cuisinethibaut.age@gmail.com

NOUVEAU

TradiPISCINES et Ambition

Deux entreprises pour construire une piscine de A à Z.

M. Villanneau Hervé construit des piscines depuis 2017 et a décidé d'installer ses entreprises, Tradi piscines et Ambition, à Naintré.

Avec une équipe de 4 employés, il propose des piscines maçonnées ou en coque polyester pour des projets de rénovation, d'entretien ou de création.

Fort de son expérience, il réalise des diagnostics adaptés aux besoins de ses clients et accompagne les projets de A à Z. N'hésitez pas à venir voir le showroom du magasin pour demander conseil.

TRADIPISCINES - AMBITION

9000, Av. du Bois Weber, Naintré

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

05 49 20 58 90 - 06 14 17 58 27

tradipiscines86@gmail.com

www.tradipiscines86.fr

www.ambitionpiscine.fr

ANNONCE

ORCHIDÉE
VEND SON COMMERCE

Après 20 ans d'activité, Sylvie Fernandez souhaite s'investir dans de nouveaux projets.

Fleuriste et propriétaire de la boutique Orchidée depuis 20 ans, Sylvie Fernandez souhaite transmettre son commerce. D'une superficie de 70 m², il est

idéalement situé, au 38 rue Victor Hugo dans le centre bourg de Naintré.

Près d'un parking, très visible et accessible aux personnes à mobilité réduite, ce commerce ne demande qu'à être repris pour une nouvelle aventure. C'est ce que souhaite Sylvie qui désire s'investir dans un nouveau projet personnel. En attendant, elle reste en activité et au service de la clientèle.

ORCHIDÉE

05 49 90 24 07



BUDGET MUNICIPAL PRÉVISIONNEL 2023

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ENTRETIEN DES VOIRIES

Les deux priorités de la municipalité pour 2023 sont de continuer d'investir dans la réfection des voiries et de mener à bien les travaux de rénovation énergétique des bâtiments avec notamment le vaste projet concernant l'école Anne Frank.

Pour ce projet d'envergure, un plan pluriannuel d'investissement sera effectué pour financer les travaux sur 3 ans estimés à 1 584 370 €.



INVESTISSEMENTS 2023

MONTANT PRÉVISIONNEL : 1 449 147 €

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS :

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 564 119 €

- isolation et menuiseries de l'école Anne Frank
- suppression de 4 cheminées de l'école Joliot Curie
- renouvellement de l'éclairage de la salle des fêtes et des écoles avec des lampes plus économiques
- changement de 6 chaudières et aménagement d'une cuisine pour la gendarmerie
- rénovation d'un plancher de la MJC

TRAVAUX DE VOIRIE : 609 000 €

- réfection des rues suivantes : Honoré de Balzac, de Bergeste, des couteliers, de Fontanville et route de l'éperon.
- création d'une voie douce entre les rues Jules Ferry et du Bois Granger.
- poursuite du plan sécurité routière et plan trottoirs (rue Fernand Léger)

ECLAIRAGE PUBLIC : 42 480 €

Le plan « Vision + » continue en 2023 avec le soutien du Syndicat Energie Vienne qui entretient et développe le réseau d'éclairage plus économe en énergie.

AMÉNAGEMENT : 65 000 €

- renouvellement d'aires de jeux
- création d'un parcours sportif
- création d'une stèle "Samuel Paty"
- achat d'arbres fruitiers

ACHAT DE MATÉRIEL : 104 502 €

- un minibus pour les activités de loisirs des structures,
- un serveur pour la sécuritié des données
- une remorque pour le Centre Technique Municipal (CTM)
- poursuite du développement du parc numérique dans les écoles



BIENTÔT : UN PARCOURS SPORTIF

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, la Municipalité souhaite développer une culture commune autour de la santé en créant un parcours pédestre, accessible à tous, le long de la Coulée Verte.



Un parcours sportif est une promenade pédestre rythmée par un ensemble d'activités physiques, dans un cadre naturel ou un parc urbain.

Avec la participation financière de l'Agence Nationale du Sport, ce projet va permettre de proposer un parcours qui rassemble autour de la santé et du bien-être. Il sera composé de 6 à 7 modules et accessible à tous les publics. Il sera complété par la suite par d'autres modules accessibles aux plus jeunes.

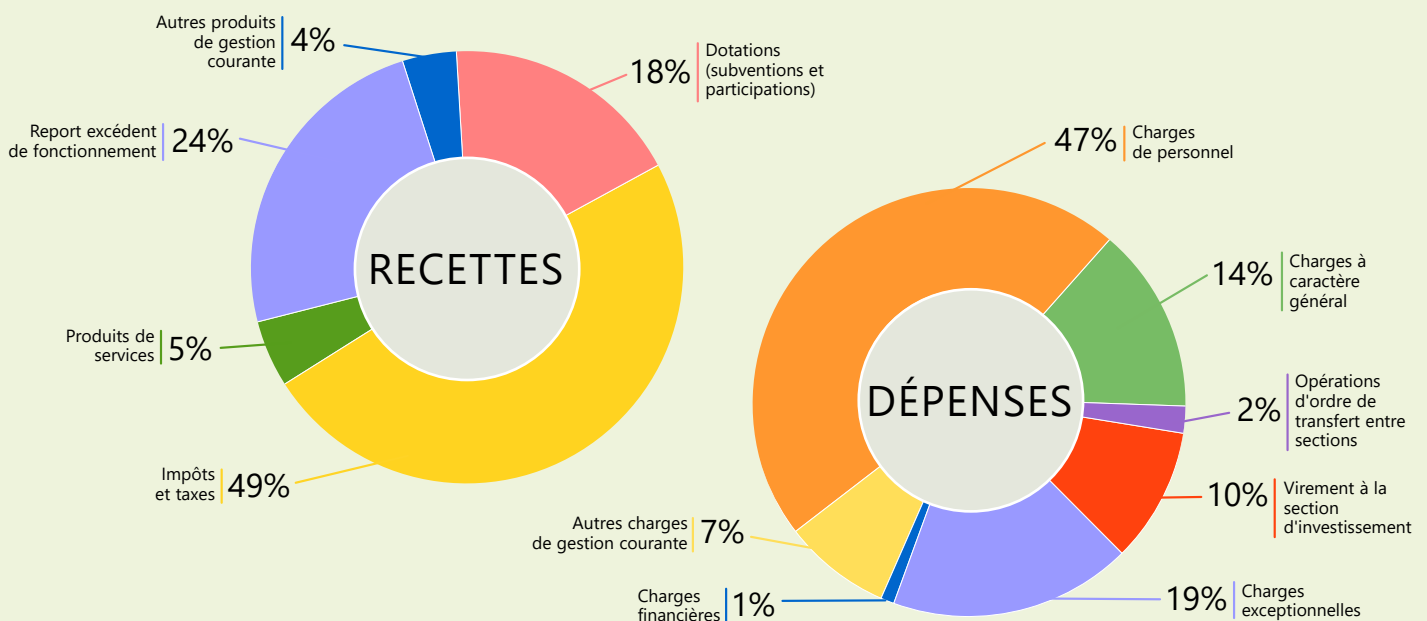
Coût estimé de l'opération : 40 000 € TTC

Investissement
pour la réfection de la voirie
Coût estimatif : 609 000 €

BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2023

Montant : 8 815 863 €

(sous réserve du vote du conseil municipal du 4 avril 2023)



A noter que la taxe foncière reste identique à 2022 soit 41,77% alors que le taux moyen du Département de la Vienne est de 43,94% en 2022.



Distribution alimentaire mensuelle

AIDE ALIMENTAIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans un contexte économique fragile, les usagers doivent faire face à une précarité financière grandissante. A Naintré, le Secours Populaire et le CCAS proposent une distribution alimentaire organisée respectivement le 3^{ème} jeudi du mois pour l'un et le 1^{er} mercredi du mois pour l'autre.

L'aide alimentaire du CCAS c'est en moyenne, 62 foyers par distribution soit entre 150 et 200 personnes reçues par mois.

Les produits sont collectés à la Banque alimentaire moyennant une participation du CCAS à hauteur de 0,80€ par personne. Ce coût est d'ailleurs refacturé aux familles. Sont ainsi distribués en fonction des arrivages : des produits secs, des produits frais, des produits surgelés, du lait mais aussi des fruits et légumes et plus exceptionnellement des produits d'hygiène et d'entretien.

L'accès à la distribution est soumis à certaines conditions de résidence et de ressources. Les travailleurs sociaux du territoire vérifient avec les foyers les conditions d'accès en calculant notamment leur reste à vivre. Ils sont ainsi les seuls à remettre l'attestation d'ouverture de droits.

L'équipe d'une dizaine de bénévoles œuvre ainsi chaque mois à composer les colis au profit des bénéficiaires en veillant à la fois avec bienveillance à l'équité de traitement et au respect des règles d'hygiène.

Outre l'activité principale de « distribution alimentaire », ce moment se veut être un temps convivial, de rencontres et d'échanges.

CCAS

5, rue Jacques Duclos 86530 Naintré
05 49 86 74 16
ccas@naintre.fr

RÉSIDENCES

NOUVELLE DIRECTION, NOUVELLE DYNAMIQUE, AVEC UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

La Résidence autonomie Elsa Triolet et l'EHPAD Louis Aragon souhaitent solliciter plus souvent les commerçants locaux et accueillir davantage les familles.



L'équipe en compagnie des résident(e)s lors d'un repas festif partagé

Les Résidences ont accueilli une nouvelle équipe de direction : Gaëlle Ouvrard, directrice et Emmanuelle Bergeon, infirmière référente.

Arrivée depuis l'été dernier, Gaëlle Ouvrard souhaite impulser une nouvelle dynamique basée sur la communication et la collaboration, avec des animations tournées sur l'extérieur, ancrées dans le territoire.

"Il se passe des choses dans la vie des Résident(e)s avec des repas festifs, des sorties locales adaptées et des temps forts. Citoyens, ils ont une place dans la société avec des choix et des envies. A nous de faire ce qu'il faut pour qu'ils se sentent en sécurité et écoutés", explique Gaëlle.

"*Je ne suis jamais autant sortie en deux jours. Le marché de Noël et le goûter des aînés m'ont permis de sortir de mon isolement.*" explique Chantal, une résidente.

Des repas festifs et très plébiscités

Le restaurant des Résidences a accueilli 180 personnes lors du repas de Noël. Les résident(e)s et leur famille se sont retrouvés "comme à la maison".

En mars, c'est un repas thématique avec le personnel et les élu(e)s que les résident(e)s ont partagé en toute simplicité et convivialité. (voir photo ci-dessus). Ce moment a été très apprécié par tous.

En juin, les équipes prévoient de participer à la fête des voisins et la fête de la musique.

Avec ses 109 places, cet établissement public fonctionne en autonomie financière à but non lucratif. Le coût de revient est facturé aux résident(e)s. Actuellement complet, il est cependant possible de s'inscrire sur liste d'attente.

Portage des repas

Pour faciliter le maintien à domicile, le CCAS propose un service de portage de repas à domicile. Préparés par le restaurant des Résidences, les repas sont accessibles à tous et peuvent être pris en charge sous certaines conditions.

Pour réserver vos repas : 05 49 90 35 14
portage.repas@naintre.fr

RÉSIDENCES ELSA TRIOLET ET LOUIS ARAGON
25, rue Elsa Triolet
05 49 90 04 06 - ehpad-accueil@naintre.fr

RELAIS PETITE-ENFANCE

DÉPART DE BRIGITTE GNIMASSOU

ARRIVÉE DE GLWADYS MARTIN, NOUVELLE RESPONSABLE

Après 25 ans en tant que responsable du relais, Brigitte Gnimassou laisse sa place à Glwadys Martin.



Un départ en retraite fêté avec émotion

Après un an et demi en tant qu'éducatrice de jeunes enfants à la Crèche, Brigitte devient responsable du Relais des assistantes maternelles en 2000 qu'elle n'a plus quitté jusqu'à aujourd'hui.

Durant ces 25 années, Brigitte a toujours eu la même motivation et bienveillance auprès des professionnelles et des jeunes parents pour les conseiller dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins.

Brigitte part à la retraite après une vie professionnelle bien remplie et laisse sa place à Glwadys Martin, éducatrice de jeunes enfants.

Nouvelle équipe au Relais Petite-Enfance
Glwadys Martin est donc la nouvelle responsable du Relais Petite-Enfance Intercommunal Cenon-sur-Vienne/



Glwadys Martin et Malvina Pasquier

Colombiers/Naintré. Elle va poursuivre les missions d'accompagnement des professionnelles et des familles, avec l'aide de Malvina Pasquier. Professionnelle de la Petite-Enfance à la Crèche de Naintré, Malvina va consacrer 12h de son planning au Relais pour réaliser les temps collectifs en itinérance auprès des assistantes maternelles et participer à la vie du Relais.

ÉVÉNEMENT DESSINS PERCHÉS

L'exposition « Dessins perchés » aura lieu du 12 au 14 mai, dans la Coulée verte et au centre commercial. Le thème de cette 3^{ème} édition est le "Cirque". Si vous êtes intéressé pour participer et venir accrocher votre dessin, contacter Mme Giret, au 05 49 90 34 83 ou veronique.giret@naintre.fr.



POINT JEUNES

UN NOUVEAU LOCAL POUR LES CM1-CM2

Pour faciliter la transition des CM1-CM2 de l'ALSH vers le Point Jeunes (accueil à partir de la 6^{ème}), ils sont maintenant accueillis dans les locaux du Point Jeunes, par Nathalie Maïroff, animatrice référente pour cette tranche d'âges.

Afin de leur proposer un accueil adapté à leurs besoins, sans pour autant empiéter sur celui des ados, un nouvel espace a été aménagé à l'étage du Point Jeunes, composé d'un coin détente, de jeux de société et d'un baby-foot en libre service.

Ce nouvel accueil a pour objectif de leur faire acquérir plus d'autonomie. Ils ont également plus de liberté, tout en étant encadrés. Les activités réalisées avec les ados du Point Jeunes, favorisent ainsi les contacts et les échanges. Prochainement, une visite de ce local sera proposée aux familles.

ALSH DU RIVEAU

05 49 90 02 18 - alsh@naintre.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Prenez rendez-vous

Les parents des enfants nés en 2020 et les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à prendre rendez-vous avec le service des affaires scolaires pour faire l'inscription des enfants en Petite-section.

Pour l'entrée en CP en septembre, vous devez prendre rendez-vous directement auprès de la directrice de l'école Joliot Curie au 05 49 90 03 66, le jeudi de préférence.

Contact : Christelle AUBOURG
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES
05 49 90 33 85
affairescolaires@naintre.fr



REPAS SOLIDAIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Chaque mois, La Barque organise un repas solidaire, sur invitation, de 30 à 40 convives, avec pour objectif de soutenir une cause humanitaire portée par une association locale. Ce moment convivial permet de créer du lien entre les habitants, les élus et les acteurs locaux et l'ouverture aux autres autour d'une cause commune. Pour l'association concernée, c'est l'occasion de se faire connaître et de rencontrer les acteurs du territoire.

Lors du repas solidaire du 23 février dernier un chèque de 331 € a été remis à l'Association "Les écoliers du Népal", représentée par Mme Chennebault et Mme Naveau, en présence du Député, M. Turquois.

Depuis 14 ans, cette association intervient dans le domaine de l'éducation pour les enfants défavorisés du Népal afin d'améliorer les équipements sportifs et scolaires. Elle a remercié La Barque et l'assistance pour la générosité et l'espoir donné aux écoliers.

CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS 3^{ÈME} ÉDITION

Avec l'association SEL'A VIE, La Barque organise la 3^{ème} édition du concours d'épouvantails du 30 mai au 4 juin 2023.

Tous les habitants et commerçants sont invités à créer leur épouvantail sur le thème de la "Ferme". Visibles de la rue ou d'un chemin pédestre, les épouvantails embelliront la ville le temps du printemps et feront l'objet d'un vote du public.

Alors n'hésitez plus et venez participer au concours en laissant aller votre créativité. Des lots offerts par les commerçants locaux, sont à gagner ! Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer votre nom et adresse par mail.

La Barque
labarque@labarque-naintre.org
05 49 90 07 87

ÉVÉNEMENTS

LE CLUB DE FOOT NAINTRÉEN A 100 ANS !

Le Club Sportif Naintré fête son centième anniversaire au Complexe sportif Emile Andrault le samedi 3 juin.

Pour cet événement, le CSN organise une journée d'animations qu'elle souhaite inoubliable pour tous ses anciens adhérents.

Toutes les générations de footballeurs auront l'occasion unique de se retrouver pour partager des souvenirs et en créer d'autres.

Au programme :
hommage au Président fondateur, exposition, présentation du livre de



la vie du club, remise des anciennes licences, matchs intergénérationnels et divers jeux ...

Sans oublier pour se restaurer, un barbecue le midi et un dîner musical (15€/adulte) pour terminer en toute convivialité comme savent le faire les

adhérents du club.

Réservez votre repas avant le 30 avril par mail à csnaintre86@gmail.com ou par courrier à M. Maître, 7 La Rodrie 86210 Vouneuil sur Vienne.

DANSES : UN SPECTACLE DE "GRAINES D'ARTISTES"

Comme chaque année, l'ASC Naintré vous présente un spectacle de danse. Une particularité est à noter pour cette saison car l'ASC collabore avec Art'Danse, l'association de danse de Lencloître.

Les danseuses et danseurs des deux associations s'unissent autour d'un même spectacle que vous pourrez admirer le samedi 1^{er} juillet à 19h30 et le dimanche 2 juillet à 14h30 à la salle Multimédia de Lencloître.

Vous serez immergé dans une première partie "Contes, fables et



légendes " puis une deuxième partie plus intimiste "Mémoires et traces".

Nous serons heureux de vous accueillir pour découvrir nos univers. N'hésitez pas à venir voir

nos graines d'artistes, petits et grands !

Tarif unique : 10€. Réservations sur le site : helloasso.fr.

RENSEIGNEMENTS :
ascnaintre@yahoo.fr
06 28 52 22 29



Prenez date !

EN AVRIL

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Pétanque

9 h - 20 h, Place Jean Jaurès.
Championnat de pétanque.
Contact : 06 05 04 71 80

Portes ouvertes

9 h - 13 h, école St Joseph. Visite guidée, inscriptions, rencontres avec l'équipe enseignante et parents d'élèves de l'école.

1^{ER} ET 2 AVRIL

Forge des Berthons

10 h - 18 h, venez rencontrer Grégory Farvault, Coutelier forgeron dans son atelier de montage au 18 rue des Berthons. Contact : 07 49 87 19 86.

DIMANCHE 2 AVRIL

Concours de belote

14 h, salle du Riveau, 15€-12€/équipe. Places limitées. Un lot à gagner par personne. MJC : 05 49 23 20 18, La Barque : 05 49 90 07 87

LUNDI 3 AVRIL

Portes ouvertes

9 h - 17 h, Le Ressort ouvre les portes des pôles d'activités à Naintré, Scorbé-Clairvaux et Thuré. Contact : 05 17 33 02 11 contact@leressort-ebf.fr

SAMEDI 15 AVRIL

Destockage

10 h - 12 h / 14 h - 17 h, salle des fêtes, vente de produits neufs et d'occasion. Ouvert à tous. Secours Populaire : 06 71 52 00 96

DIMANCHE 9 AVRIL

Chasse aux œufs

15h-16h, Site du Vieux Poitiers. Recherche de friandises dans le théâtre antique tout en découvrant son histoire et ses richesses. 5€/enfant. Inscription : sitegalloromaindenaintre@orange.fr

MERCREDI 19 AVRIL

Caravane des sports

10 h-16 h, halle de tennis, complexe

René Andrault. Inscription : 10 h et 13h30. Ouvert à tous à partir de 8 ans. Contact : veronique.giret@naintre.fr - 05 49 90 34 83

DIMANCHE 30 AVRIL

Vide grenier - Rando

Place Jean Jaurès, vide grenier et rando (8 km, départ entre 8h et 9h). Ouvert à tous. Buvette et food truck sur place. Contact : apelstjosephnaintre@hotmail.com 06 13 67 21 76

EN MAI

MERC. 3 MAI

Histoire à petits sons

10 h 30, Médiathèque. Histoire sonore avec le Conservatoire. (0 à 3 ans). Inscription : 05 49 90 25 26

SAMEDI 6 MAI

Troc plantes

15h-19h, à l'Agora. Venez échanger vos plants, graines, fleurs... Gratuit, ouvert aux particuliers. NaDeJ : 06 78 15 25 40

LUNDI 8 MAI

Cérémonie

11 h, place Gambetta. Dépôt de gerbe en musique (CNC music), suivi du traditionnel vin d'honneur.

Vide-grenier

8h-18h, place Jean Jaurès, 2€ le ml. Contact : 06 28 52 22 29 ascnaintre@yahoo.fr

DU 12 AU 14 MAI

Dessins perchés

Exposition en plein air de dessins sur le thème du cirque. (Coulée verte, centre bourg) Voir page 11.

DU 30 MAI AU 4 JUIN

Concours d'épouvantails

3^{ème} édition du concours du plus bel épouvantail à Naintré organisé par La Barque (05 49 90 07 87 labarque@labarque-naintre.org). Voir page 12.

EN JUIN

SAMEDI 3 JUIN

CSN fête ses 100 ans !

Dès 9 h 30, Complexe sportif. Journée d'animations et dîner-dansant ouverts à tous les adhérents (anciens et nouveaux) du club de foot. Inscription avant le 30 avril. Contact : csnaintre86@gmail.com

JEUDI 8 JUIN

Cérémonie

19 h, place Gambetta. Dépôt de gerbe en musique (CNC music), suivi du traditionnel vin d'honneur.

10 ET 11 JUIN

Spectacle théâtre ASC

Samedi à 20h et dimanche à 15h, salle des fêtes, les enfants joueront "La montagne Boulouchie" et les adultes "A chacun son pénible". Tout public, tarif libre. Contact : 06 28 52 22 29 ascnaintre@yahoo.fr

DIMANCHE 11 JUIN

Vide-grenier

8h, place Jean Jaurès, 2€ le ml. Naintré qui bouge : 06 75 95 96 28 06 72 89 48 69

MARDIS 13, 20 ET 27 JUIN

Chorale Syracuse,

18h-20h, au Bois Weber, à la Plaine et à la MJC. Représentations en plein air de la Chorale. Accès libre. MJC : 05 49 23 20 18.

DIMANCHE 18 JUIN

Cérémonie

11 h, place Gambetta. Dépôt de gerbe en musique (CNC music), suivi du traditionnel vin d'honneur.

Spectacle de danse

15 h, Nouveau Théâtre. Spectacle de fin d'année des ateliers danse enfants et ados. Infos et tarifs : 05 49 23 20 18 (MJC).

JEUDI 22 JUIN

Don du sang

15 h - 19 h, salle des fêtes, pas besoin d'être à jeun, collation sur place. Réservation en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VENDREDI 23 JUIN

Fête de la musique 1

19 h 30, place Jean Jaurès. La Municipalité propose de fêter la St Jean et la fête de la musique à Naintré le vendredi soir pour ne pas être en concurrence avec les événements de Gd Châtellerauld et favoriser la sortie en famille la veille du week-end. Au programme : 1^{ère} partie avec Trio Bele Noci : jazz latino avec déambulation de 20h à 21h et 2^{ème} partie avec l'orchestre Les Nuits Blanches : variété française et internationale (accordéon, disco, tubes du moment) de 21h à 23h30 environ. Restauration sur place. Mairie : 05 49 90 03 65.

SAMEDI 24 JUIN

Soirée Années 80

19 h 30, salle des fêtes. Le Comité des fêtes propose un repas musical, animé par Luce Merlaud. Réservation : 06 78 18 91 74.

Bals du lundi

Tous les lundis dès 14 h à la salle des fêtes sauf les 10 avril, 1^{er} et 8 mai. Retrouvez le contact des organisateurs sur www.naintre.fr.

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les 4 avril, 9 mai et 27 juin à 18 h, salle Eugène Guillon. Séances ouvertes au public. Retrouvez l'ordre du jour en ligne, une semaine avant la date et toutes les délibérations ainsi que les arrêtés du Maire.

EXPRESSION LIBRE

MOT DE LA MAJORITÉ

Respectons nos engagements

En responsabilité depuis 3 ans, nous conservons notre objectif : celui de satisfaire les besoins de tous les habitants de notre commune dans le cadre de nos compétences et en fonction de nos moyens. "Nous ne ferons pas de dépenses qui ne sont ni pertinentes, ni inutiles".

Nous continuerons, tous ensemble, à travailler pour notre commune dans l'intérêt général et au-delà de toute autre considération.

Nous continuerons à entretenir, à embellir, à fleurir en respectant les attitudes citoyennes particulières.

Nous continuerons à préparer l'avenir en faisant des acquisitions foncières pour nos jeunes, pour l'énergie renouvelable,

pour l'alimentation saine et locale, pour la voirie douce nécessaire, pour la sécurité aussi et pour la qualité des services publics.

Pour cela, je remercie tous les élus, chacune et chacun, tout le personnel communal, vous, toutes et tous, quel que soit votre niveau d'engagement.

C'est en effet, ensemble que nous sommes efficaces et constructifs.

C'est peut-être aussi pour tout cela que notre ville attire la population qui augmente. Merci à tous.

Alors continuons ainsi.

Faire réussir Naintré :

Christian Michaud et son équipe

MOTS DES LISTES MINORITAIRES

Il manque un « Esprit culture » aux élus de la majorité !

L'association naintréenne « Le Bocal à Zyk » a organisé en 2022 la 1ère version d'« Esprit Rock » en partenariat avec la mairie de Naintré avec succès : plus de 1500 visiteurs. Or M Michaud refuse d'accueillir la 2ème édition : « Naintré n'a pas la taille pour organiser ce type de prestation ». Il annonce même dans la presse un coût de 10 000 € pour la collectivité. C'est FAUX : la commune a versé une subvention de 1500 € et valorisé 2600 € de temps de travail du personnel communal. Le festival a pu avoir lieu grâce au mécénat d'entreprises

locales (dons et mises à disposition de matériels) au prêt de matériel de communes voisines et à l'implication de bénévoles.

Après le refus des « Heures vagabondes », la municipalité fait encore le choix de se priver d'une manifestation culturelle et en prive surtout les naintréens ! Finalement "Esprit Rock" 2023 rebondira à Thuré. Merci au maire et aux élus de cette « grande commune ».

Ensemble pour Naintré :

06 28 40 36 51

ensemblepournaintre@gmail.com

Texte non reçu dans le délai imparti,
(voir article 29-2 du Règlement intérieur en vigueur)

Naintré un cœur nouveau
Jean-François et son équipe

UN PEU D'HISTOIRE...



Extrait du tableau de recensement du 10 nivôse an V (30/12/1796)

LE RECENSEMENT À NAINTRÉ, C'EST MAINTENANT OU C'ÉTAIT HIER..., 1^{ER} ÉPISODE

Les naintréens et naintréennes viennent de participer au recensement quinquennal, caractérisé de civique, utile, gratuit, obligatoire et surtout de sûr (aucun contrôle administratif, fiscal).

Or le recensement commandé, en 1795, détournait le terme de sûreté ! Il s'agissait de dresser, dans un but de surveillance policière, la liste des habitants à partir de 12 ans, âge permissif (malheureusement) pour travailler et donc pour circuler. Chaque habitant était muni d'un numéro reporté sur un passeport délivré qui l'autorisait à se déplacer hors du canton. Ce recensement devait permettre aussi d'identifier tout habitant fauteur de troubles...

Le recensement réalisé, en décembre 1796, nous lègue un tableau précis et familier du Naintré révolutionnaire : une population active (pouvant travailler) de 896 habitants (h.) de plus de 12 ans soit 62,5 %*.

L'unique agent recenseur, Cosme LEVRAULT (1748-1808), a identifié 29 hameaux qui se singularisent par leur importance numérique : Salaines (152 h.), Corset (86 h.), Saint-Germain (57 h.), Peu (55 h.), Bourg (52 h.), Coindres (49 h.), Berthons (35 h.), Chézelles (35 h.), Jaunerie (32 h.), Doutardes (30 h.), Plaine (27 h.), Chédeville (24 h.), Bouchot-Marin (23 h.), Rabottes (22 h.), Font fermée (22 h.), Bordes (20 h.), Repousson (18 h.), Pont d'Estrée (16 h.), Bertonalrière (16 h.), Barres (14 h.), Bouées (13 h.), Domine (12 h.), Maison Vieille (11 h.), Souhé (10 h.), Prieuré (10 h.), Nerpuy (8 h.), Brelandière (6 h.), Chaterie (4 h.), Fonteveille (4 h.)

Article de Pascal Borderieux

* Soit une estimation de 539 enfants de moins de 12 ans.
Source : Archives municipales de Naintré, cote 1 W 73p.

NUISANCES SONORES

BRUIT DE VOISINAGE :

Afin de respecter vos voisins, voici les horaires pour l'utilisation d'outils de bricolage ou de jardinage entraînant des nuisances sonores :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-19h,
- le samedi : 9h-12h / 14h-18h,
- le dimanche et jours fériés : 10h-12h

Les effaroucheurs d'oiseaux :

A chaque printemps, les agriculteurs installent des effaroucheurs d'oiseaux dans leurs champs juste semés.

Situés à plus de 250 m des habitations,



ces effaroucheurs sont installés durant 3 semaines environ. Cela peut occasionner une gêne pour les habitations proches de ces champs.

Merci d'avance pour votre compréhension.

GESTION DES DÉCHETS

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Les déchetteries proposent de broyer vos branchages et de récupérer votre broyat. Celui-ci peut être utilisé pour le composteur, décorer ses allées, protéger ses plantes et arbustes...

A Naintré, le 19 avril de 14h à 17h. Inscription : 0 800 835 821 - preventiondesdechets@grand-chatellerault.fr

RAPPEL :
BRÛLAGE DES DÉCHETS INTERDIT

Le brûlage des déchets (ménagers, verts...) est formellement interdit sur tout le territoire, quelle que soit la saison.

Tout déchet doit être déposé en déchetterie.

DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

Les habitant(e)s peuvent venir récupérer leur lot de sacs poubelle jaunes en mairie toute l'année aux horaires d'ouverture sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



VENTE DE COMPOSTEURS

Utiliser ses déchets de cuisine et de jardin pour fabriquer du compost pour enrichir la terre de son jardin ou de ses plantations, c'est possible avec un composteur individuel (15€ en plastique, 20€ en bois).

Nouveau : les composteurs sont réservables en ligne et récupérables en mairie.
N° vert : 0 800 835 821
www.par-ici-les-bons-gestes.fr

RECENSEMENT CITOYEN
DÈS 16 ANS

À QUOI ÇA SERT ?

À partir de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales et d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ! Une fois cette journée effectuée, son attestation de présence est nécessaire pour accéder aux examens et concours d'Etat (CAP, Bac, permis de conduire...) et de s'engager dans du volontariat.

QUI EST CONCERNÉ ?

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent son anniversaire), filles et garçons, doivent effectuer leur recensement citoyen ou militaire : il leur permettra d'être convoqué(e) à la JDC.

COMMENT FAIRE ?

Rien de plus simple. Il suffit de se présenter en mairie accompagné de ses représentants légaux et muni de sa carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement est remise. Elle sera à conserver précieusement jusqu'à ses 18 ans car la mairie n'en délivrera pas d'autres exemplaires.

Naintré pratique

MAIRIE

19, place Gambetta
Tél. : 05 49 90 03 65
mairie@naintre.fr

Du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
N° d'urgences :
06 30 33 38 40
Fermée le 19 mai.

URBANISME

Sur rendez-vous
Tél. : 05 49 90 33 87
urbanisme@naintre.fr

CCAS

5 rue Jaques Duclos
Tél. : 05 49 86 74 16
ccas@naintre.fr

Sur rendez-vous du
lundi au jeudi :
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
le vendredi : 9 h - 13 h.
Fermé le 19 mai.

DÉCHETTERIE DE
LAUMONT

20 rue des Dames de
Naintré
Tél. : 05 49 20 13 28

Ouverture :
Lundi et jeudi : 9 h - 12 h
Merc. et vend. : 14 h - 18 h
Samedi :
9 h - 12 h / 14 h - 18 h

BASSIN
PHILIPPE CROIZON

Rue Jacques Duclos
Tél. : 05 49 90 03 05
(joignable de 16 h à 19 h)

Ouverture :
Mercredi : 14 h - 18 h 30
et pendant les
vacances scolaires
du lundi au vendredi :
14 h - 18 h 30.

MÉDIATHÈQUE
MICHELINÉ RÉAU

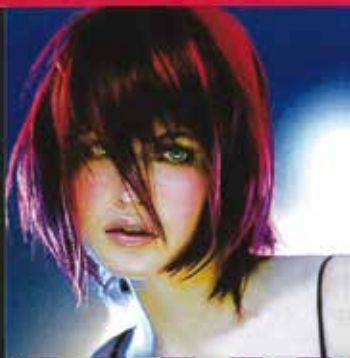
15 rue Carnot
Tél. : 05 49 90 25 26

Nouveaux horaires :
Mardi, mercredi et
vendredi : 15 h - 18 h 30,
samedi : 10 h - 12 h 30.
Ces créneaux sont
susceptibles d'évoluer.
N'hésitez pas à vous
rendre sur le site
Internet.

GRÉLEÏ COIFFURE

SALON MIXTE - STYLISTE VISAGISTE - BARBIER

Coloration
Crème Soin
Fabriqué en France 



- 5 %

Uniquement sur
les Forfaits Coupes
le mardi et le jeudi

NAINTRÉ

Parking Intermarché

Tél. 05 49 90 13 66



FÊTE de la MUSIQUE

**VENDREDI
23 JUIN
PLACE JEAN
JAURÈS**

Voir le programme page 13.
Mairie de Naintré : 05 49 90 03 65



COLOCATIONS POUR 8 PERSONNES AGÉES AVEC AUXILIAIRES DE VIE SUR PLACE 24h/24



TAILLE HUMAINE
Seulement 8
personnes dans un lieu
qui fait rimer convivialité
et sécurité, grâce à la
présence d'auxiliaires
de vie sur place
24h/24.



**ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ**
Être aidé pour les
gestes du quotidien
devenus difficiles ou
impossibles, selon sa
perte d'autonomie.



COÛT MODÉRÉ
Tout compris :
loyer,
frais alimentaires et
prestations.



LIBERTÉ
Chacun dispose d'une
grande chambre de
30m² avec accès
extérieur direct,
pour aller / venir et
recevoir qui l'on veut
quand on le veut.

Nouveau à Naintré ! Plus d'informations :
www.agesetvie.com

Renseignements et rendez-vous :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

